



GRENOBLE ALPES
MÉTROPOLE

DES AIDES
FINANCIÈRES
POUR VOTRE AUDIT
ET VOS TRAVAUX

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES MAISONS

AVEC MUR MUR,

JE FAIS DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

ET J'AMÉLIORE MON CONFORT

mur | mur
ÉCO-RÉNOVATION

grenoblealpesmetropole.fr/murmur

UN SERVICE PUBLIC POUR VOUS ACCOMPAGNER

TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET

NOS ENGAGEMENTS :

CONFIANCE / NEUTRALITE



VOTRE PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT EN 5 ÉTAPES

→ **UN PREMIER RENDEZ-VOUS POUR PRÉCISER VOTRE PROJET**

Un conseil personnalisé et gratuit pour définir ensemble votre projet de rénovation.

→ **UN PROGRAMME DE TRAVAUX SUR-MESURE**

Des conseillers Mur Mur et des bureaux d'études thermiques à votre service
Un audit énergétique subventionné à hauteur de 80 %*.

→ **UN ACCOMPAGNEMENT AU FINANCEMENT DE VOS TRAVAUX**

Une aide financière Mur Mur pour vos travaux**
Une information complète sur toutes les aides mobilisables (estimation et assistance au montage des dossiers).

→ **DES ARTISANS DE CONFIANCE**

Des groupements d'entreprises labellisés Mur Mur, spécialistes de la rénovation performante.
Une analyse de vos devis par votre conseiller Mur Mur.

→ **JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX ET MÊME APRÈS !**

Une aide à la réception des travaux.
Un suivi de vos consommations énergétiques.

* Subvention de Grenoble-Alpes Métropole, dans la limite de 700 € par audit

** Cumulable avec les aides nationales comme MaPrimeRénov, Habiter Mieux Sérénité ou les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) et locales



UNE PRIME POUR FINANCER VOTRE RÉNOVATION

Pour répondre aux enjeux du changement climatique, Grenoble Alpes Métropole encourage les chantiers de rénovation énergétique et accorde une aide financière aux propriétaires de maisons individuelles, en complément des aides nationales et locales.

EN FONCTION DE VOS RESSOURCES ET DE L'AMBITION DE VOS TRAVAUX, LES AIDES MUR MUR S'ÉCHELONNENT DE 1 000 € À 11 500 €

Des aides variables selon vos revenus et en fonction du nombre de postes de travaux réalisés. Jusqu'à 3 750 € pour les ménages aux revenus supérieurs et jusqu'à 10 000 € pour les ménages aux revenus très modestes.
1000 à 1500 € complémentaire pour l'utilisation d'isolants biosourcés.

EXEMPLES DE RÉNOVATIONS ET DE FINANCEMENTS

Exemple 1 : Maison des années 60 de 100 m², avec chaudière fioul, pour un ménage à revenus intermédiaires :

5 postes de travaux :

Isolation des combles en matériaux biosourcés, isolation des murs par l'intérieur, changement des menuiseries, installation d'une chaudière bois, installation d'une ventilation.

Cout des travaux : 45 700 € TTC

- Prime Mur Mur : 6 000 €
- Autres aides publiques : 12 500 €

Soit 40 % du montant des travaux subventionné

Exemple 2 : Maison des années 70 de 80 m², mal isolée, occupée par un ménage aux revenus modestes :

3 postes de travaux :

Isolation des combles en matériaux biosourcés, isolation des murs par l'extérieur, installation d'une ventilation.

Cout des travaux : 34 500 € TTC

- Prime Mur|Mur : 5 500 €
- Autres aides publiques : 16 300 €

Soit 63 % du montant des travaux subventionné



ILS ONT BÉNÉFICIÉ DU DISPOSITIF MUR MUR

Nathalie L.
Saint-Martin-Le-Vinoux

Nous sommes ravis de l'accompagnement proposé que nous jugeons indispensable pour de lourds travaux de rénovation. L'expertise neutre et expérimentée nous a permis de faire les bons choix, tant techniques que financiers.

Emmanuel M.
Le Gua

Les informations à notre disposition et le diagnostic du bureau d'études thermiques ont été une aide indispensable à la réalisation d'un projet cohérent et économiquement réaliste.

Bruno B.
La Tronche

Nous avons une contrainte temporelle assez forte et le plus dur a été de gérer ce temps, avec les semaines de réflexion, car tout était important ! Notre interlocuteur a été très rassurant et indispensable, pour un conseil sans parti pris, très réactif et de qualité.

Contactez un conseiller Mur Mur au : 04 76 0019 09

Ou renseignez-vous sur

grenoblealpesmetropole.fr/murmur

